

y convenir de la mise, du nombre des chevaliers tireurs au pas, que dévoient fournir chaque compagnie, et pour contrôler les armes dont on se devoit servir. On apporta dans la même assemblée les cibles, qui furent tout de suite contrôlées par la signature de chaque capitaine, sur le poteau de chaque cible.

Dès l'après-dinée, toutes les compagnies vinrent se mettre en bataille sur la place des Terreaux ; elles passèrent en revue devant M. le Commandant, et delà, les cibles portées à leur tête, elles défilèrent pour aller au *pas*, tambours battant, l'étendart haut, les chevaliers l'épêe à la main. Elles prirent leur marche de l'Hôtel-de-Ville par la rue Sirenne, gagnèrent le Plâtre, passèrent tout le long de rue Mercière et vinrent déboucher sur la place de Louis-Ie-Grand, par la rue Saint-Dominique ; passèrent devant les maisons neuves, qui sont du côté de la Saône, entrèrent par la teste de la grande allée de Tillots, au moyen d'une grande ouverture faite au parquet. Toute celle marche des compagnies fut admirée; elles furent saluées, à leur entrée dans le camp, de plusieurs douzaines de boêtes; M. le Commandant se mit à leur tête, et, après avoir fait le tour des cibles, chaque compagnie entra dans la baraque qui luy esloit destinée. Elles observèrent dans cet espèce de campement leur rang d'ancienneté. Messieurs de Trévoux eurent la première, à la droite ; messieurs de Toissey la première, à la gauche ; la troisième, à la droite, fut pour messieurs de Montluet (Montluel), la quatrième, à la gauche, échut à messieurs de Châtillon (les Dombes), la cinquième, à la droite, fut occupée par messieurs de Villefranche ; la sixième, à la gauche, fut à messieurs de Beaujeu; la septième, à la droite, messieurs de Belleville l'occupèrent; la huitième, à la gauche, fut remplie par messieurs de Neufville; à la neuvième, à droite, messieurs de Serain y furent logés; messieurs de Lyon faisant les honneurs du prix,